



Lyon, le 14 Décembre 2023

A l'attention de Monsieur Loïc JAFFRE
Directeur DDL KRONO

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 6 Décembre 2023, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 4 Décembre 2023. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail :

Le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents dépendants de la DDL KRONO ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.

A compter du 20 Décembre 2023 à 04H00 pour une durée illimitée,

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- SUD-Rail demande la mise à disposition d'ASCT TER à l'ESV TGV RA pour assurer les réserves d'été et d'hiver.
- SUD-Rail demande que la « Prime exceptionnelle fêtes des lumières » soit étendue à l'ensemble du personnel de la DDL Krono.
- SUD-Rail demande le respect des points d'ancienneté pour pouvoir accéder à TGV comme le parcours professionnel le prévoit.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail : Bastien Ferrari